

COMMUNE DE MORSBRONN-LES-BAINS

Séance du 15 mars 2018

Sous la présidence de Mme DUDT Lysianne, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 10

Membres présents : Mmes CAMACHO-VIEIRA Yolande, GOUTHIER Aurélie, WIRTH Anne et MM., FUCHS Frédéric, HEBTING Pascal, LETZELTER Alain, RATZEL Denis, ROTH Pascal, WEISSBECKER Jean-Pierre.

Membres absents : SCHAEFER Marc (procuration à CAMACHO-VIEIRA Yolande), WEISS Joseph (procuration à HEBTING Pascal), MISCHLER Marc, REISS Stéphane et DEVANLAY Thierry

--- 0000000 ---

DCM 2018-006 Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance du 30 janvier 2018.

DCM 2018-007 Budget principal – Compte administratif 2017

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-12 et suivants ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 04 avril 2017 approuvant le budget primitif de l'exercice 2017 ;

Après s'être fait présenter le compte administratif 2017,

Madame Lysianne DUDT, Maire, ayant quitté la salle au moment du vote,

le conseil municipal, siégeant sous la présidence de Monsieur Alain LETZELTER et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le compte administratif de l'exercice 2017, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	ENSEMBLE
Dépenses	135 236.69 €	292 493.99 €	427 730.68 €
Recettes	176 435.07 €	399 316.24 €	575751.31 €
Résultat de l'exercice	41 198.38 € (excédent)	106 822.25 € (excédent)	148 020.63 € (excédent)
Résultats antérieurs reportés	- 79 640.82 €	96 129.73 €	16 578.91 €
Résultat de clôture de Morsbronn	- 38 442.44 €	203 041.98 €	164 599.54 €

DCM 2018-008 Budget principal – Compte de gestion 2017

Après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de

tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 ;
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le conseil municipal, à l'unanimité,

ADOpte le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le receveur et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

DCM 2018-0009 Budget principal – Affectation du résultat

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif principal de l'exercice 2016 ;

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 ;

Constatant que le compte de gestion de l'exercice 2016 présente les résultats suivants :

- Investissement :

Déficit cumulé : 38 442.44 €

Solde des restes à réaliser : 30 691.21 €

Besoin de financement de la SI : 69 133.65 €

- Fonctionnement :

Excédent cumulé : 203 041.98 €

Proposition d'affectation :

- Affectation en réserves (compte 1068) : 69 133.65 €
- Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) : 133 908.33 €

DCM 2018-0010 Lotissement des Jardins – Compte de gestion 2017

Après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 ;
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le conseil municipal, à l'unanimité,

ADOpte le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le receveur et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

DCM 2018-0011 Lotissement des Jardins – Compte administratif 2017

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-12 et suivants ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 04 avril 2017 approuvant le budget primitif de l'exercice 2017 ;

Après s'être fait présenter le compte administratif 2017,

Madame Lysianne DUDT, Maire, ayant quitté la salle au moment du vote,

Le conseil municipal, siégeant sous la présidence de Monsieur Alain LETZELTER, et après en avoir délibéré,

ADOPTE à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2016, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	ENSEMBLE	
Dépenses	0,00	0,00	0,00	
Recettes	0,00	0,00	0,00	
Résultat de l'exercice	0,00	0,00	0,00	
Résultats antérieurs reportés	-831,21 (déficit)	0,00	- 831,21 (déficit)	
Résultat de clôture	- 831,21 (déficit)	0,00	- 831,21 (déficit)	

DCM 2018-011 Ecole : Retour aux 4 jours

Mme le Maire fait part de la décision du conseil d'école lors de sa séance du 20 février 2018 :

Le conseil d'école s'est prononcé à l'unanimité en faveur du retour à la semaine de 4 jours (24 h par semaine sur 36 semaines) selon l'organisation ci-dessous :

Ecole de LAUBACH :

	Matin		Après-midi	
	Début des cours	Fin des cours	Début des cours	Fin des cours
Lundi	8H10	11H35	13H20	15H55
Mardi	8H10	11H35	13H20	15H55
Jeudi	8H10	11H35	13H20	15H55
Vendredi	8H10	11H35	13H20	15H55

Ecole de HEGENEY :

	Matin		Après-midi	
	Début des cours	Fin des cours	Début des cours	Fin des cours
Lundi	8H20	11H45	13H30	16H05
Mardi	8H20	11H45	13H30	16H05
Jeudi	8H20	11H45	13H30	16H05
Vendredi	8H20	11H45	13H30	16H05

Ecole de Morsbronn-les-Bains :

	Matin		Après-midi	
	Début des cours	Fin des cours	Début des cours	Fin des cours
Lundi	8H30	12H00	13H45	16H15
Mardi	8H30	12H00	13H45	16H15
Jeudi	8H30	12H00	13H45	16H15
Vendredi	8H30	12H00	13H45	16H15

Le conseil municipal, à 8 voix pour et 2 abstentions, décide de suivre l'avis du conseil d'école pour les rythmes scolaires à compter de la rentrée 2018 et se prononce pour le retour à la semaine à 4 jours.

DCM 2018-0012 Attribution de subvention à CARITAS

Madame le Maire informe l'assemblée de la réception d'une demande de subvention pour l'association CARITAS. Elle informe que sur la commune de Morsbronn-les-Bains, l'association a aidé 17 personnes pour un montant de 1 179.36 €.

Elle demande à l'assemblée de se prononcer sur l'octroi d'une subvention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 9 voix pour et une abstention, décide d'octroyer une subvention de 300 €.

DCM 2018-0013 Attribution d'une subvention à une association extérieure

Madame le Maire informe l'assemblée de la réception d'une demande de subvention de l'Association Régionale d'Aide aux Handicapés Moteurs (ARAHM) sise à Strasbourg. Elle précise que cette association est reconnue d'utilité publique et s'occupe actuellement d'un enfant ressortissant de la localité.

Elle demande à l'assemblée de se prononcer sur l'octroi d'une subvention.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de verser une subvention d'un montant de 150 € à l'ARAHM.